

COURS DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE Niveau A2 du CECRL



Enseignante : Estelle
PRIOLET

10 séances d'1h30
par semestre

Pré requis : niveau A1

Cours le : lundi de 18h à
19h30

Objectifs généraux :

- Comprendre et utiliser des expressions d'usage très fréquent, ainsi que des phrases simples destinées à satisfaire les besoins immédiats.
- Pouvoir communiquer et échanger des informations simples sur des sujets familiers et habituels. Pouvoir décrire son environnement de travail/étude et parler de ses besoins.

Objectifs pédagogiques :

- Apprendre à interagir dans des situations simples de la vie quotidienne : présentation, horaires, lettres personnelles, informations générales ou spécifiques, description de son environnement (familier et professionnel), utilisation de la comparaison et de la durée.
- Approfondir les règles grammaticales de base.
- Connaître le vocabulaire de domaines familiers, professionnels et des loisirs.

Modalités pédagogiques :

- Chaque cours est centré sur les quatre compétences : compréhension orale (CO), compréhension écrite (CE), expression orale (EO) et expression écrite (EE) avec un accent particulier sur les interactions orales.
- Les devoirs sont prévus. Les pistes de travail à la maison peuvent être esquissées, expliquées et adaptées d'une manière individuelle suivant le profil de chaque étudiant.

Supports d'enseignement :

- Manuels : « La grammaire des premiers temps, A1-A2 », FLE PUG et « Grammaire du français, multi-niveaux A1 à B1 », Hachette ;
- Manuels de la série « Progressif » CLE International : vocabulaire, communication, grammaire, conjugaison, orthographe, niveau intermédiaire, avec des exercices ;
- Manuel « Edito A2 », Didier ;
- Sites internet tels que : www.lesZexperts.com, wwwTV5monde.com, www.lefrançaisdesaffaires.com ;
- Fiches contenant des liens Internet utiles selon le niveau (i.e., dictionnaires en ligne, phonétique, conjugaison, dictées, chansons, littérature : textes et livres audio, extraits audio-vidéos enregistrés, etc.).

Evaluation du niveau :

Les quatre compétences (CO, EO, CE, EE) sont évaluées à l'issue de 2 TESTS écrits en classe, et d'une présentation orale individuelle.